

REPONSE DE L'ANIMATRICE DU SITE NATURA 2000

« ZPS des Gorges de la DORDOGNE »

Bonjour,

Je vous remercie pour la transmission des informations. En effet, si la zone concernée par la défriche est déjà du sol nu, les impacts d'une défriche sont plus limités que s'il s'agissait d'une zone en boisement.

Pour l'évaluation d'incidence, il faudra justifier que la défriche n'entraîne pas une perte d'habitat pour les espèces forestières à enjeu européen. Et qu'en revanche, la conservation d'un milieu ouvert pourrait éventuellement être favorable à d'autres espèces à enjeu. Je vous mets ci-dessous quelques éléments d'analyse par rapport à ce projet et aux enjeux Natura 2000 du site des Gorges de la Dordogne.

La parcelle est située en limite de la zone Natura 2000 et sur le plateau. Je n'ai malheureusement pas de données précises dans ce secteur sur les espèces d'oiseaux présentes.

Les enjeux les plus importants pour les espèces forestières sont situés dans les forêts des gorges. La présence d'espèces d'intérêt communautaire dans cette zone sera moins fréquente, mais il ne peut pas être exclu la présence de plusieurs espèces forestières nicheuses à proximité de la parcelle, notamment : Milan noir, Milan royal, Pic mar et Pic noir.

La parcelle ayant déjà subi une coupe rase, la perturbation du milieu forestier a déjà eu lieu. Ces espèces ne nichent donc pas sur la parcelle, mais potentiellement à proximité.

La conservation d'un milieu ouvert pourrait ici bénéficier à d'autres espèces d'intérêt, liées aux milieux agricoles, notamment la Pie-grièche écorcheur et l'Alouette lulu. Celles-ci sont présentes sur les zones agricoles des plateaux bordant les gorges. Pour la première la présence de haies buissonnantes est indispensable. La seconde affectionne les milieux ouverts et niche au sol.

L'objectif donc de mise en pâturage extensif de la parcelle pourrait éventuellement leur être favorable.

La recommandation que je peux vous faire pour que cette défriche puisse leur être favorable est de recréer une continuité écologique avec la plantation et/ou la conservation de haies. Je ne sais pas s'il y en a autour de cette parcelle ou si quelques éléments ont été préservés suite à la coupe rase, mais ce sont des aménagements qui peuvent être envisagés avant une défriche complète.

Pour finir, je vous mets la liste des espèces concernées par le site Natura 2000, avec leur période de sensibilité et leurs habitats de reproduction. Ces informations pourront vous être utiles pour compléter l'évaluation d'incidence.

N'hésitez pas à revenir vers moi pour des compléments d'informations ou besoin de précisions.

Je vous remercie pour la prise en compte de ces enjeux dans le projet.

Bonne journée,

Cordialement

Amélie POSSICH

LPO Limousin

Chargée de mission biodiversité

06 22 52 42 33

Le Turenne 11 avenue Raymond Poincaré

19400 Argentat-sur-Dordogne

www.limousin-lpo.fr

Période de sensibilité des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne (FR7412001)

Espèces	Début de période de reproduction	Fin de période de reproduction	Distance estimée de tranquillité depuis le nid	Habitat préférentiel pour nidification
Les rapaces d'intérêt européen				
Busard Saint-martin	15 mars	15 août	150 mètres	Landes, friches forestières de 3 à 15 ans après la coupe.
Milan noir	15 mars	01 août	150 mètres	Lisières de futaies feuillues ou résineuses en bord de plan d'eau ou de cours d'eau.
Milan royal	15 février	15 juillet	150 mètres	Forêts de feuillus avec gros arbres, en Limousin souvent en forêt de pente mais aussi dans des bosquets isolés.
Bondrée apivore	1 ^{er} mai	1 ^{er} septembre	150 mètres	Futaie (feuillue ou mixte) ou accrus avec arbres de plus de 15 mètres de haut.
Circaète Jean-le-Blanc	15 mars	1 ^{er} septembre	250 mètres	Boisements clairs de pin sylvestre ou boisements mixtes avec pins sylvestres émergents d'une cinquantaine d'années, orientés vers l'est, au tiers supérieur des versants.
Aigle botté	1 ^{er} avril	15 août	250 mètres	Forêts de feuillus ou de résineux avec de gros et vieux arbres. En Limousin, généralement dans le tiers supérieur des forêts de feuillus de pente, orientation Nord préférée.
Faucon pèlerin	1 ^{er} février	20 juin	200 mètres	Milieux rupestres
Grand-duc d'Europe	1 ^{er} décembre	1 ^{er} août	200 mètres	Milieux rupestres
Les Pics d'intérêt européen				
Pic noir	15 mars	15 juillet	50 mètres	Vieille futaie de hêtre
Pic cendré	1 ^{er} mars	1 ^{er} juillet	50 mètres	Diverses futaies de feuillus avec vieux arbres, des forêts de pente aux ripisylves.
Pic mar	1 ^{er} mars	1 ^{er} juillet	50 mètres	Futaies de feuillus, mais aussi bocage ou ripisylves, avec vieux arbres, souvent chênaies.
Les autres espèces d'intérêt européen				
Martin-pêcheur d'Europe	15 mars	15 juillet	50 mètres	Habitats aquatiques
Engoulevent d'Europe	1 ^{er} mai	15 août	100 mètres	Landes, friches forestières jusqu'à 15 ans après la coupe.
Cigogne noire	1 ^{er} mars	1 ^{er} septembre	300 mètres	Forêts de grande superficie, généralement de feuillus, avec de gros arbres pour le nid.
Alouette lulu	1 ^{er} mars	1 ^{er} août	50 mètres	Landes, pelouses, friches forestières jusqu'à 15 ans après la coupe.
Pie-grièche écorcheur	1 ^{er} mai	15 août	50 mètres	Landes, pelouses, friches forestières jusqu'à 15 ans après la coupe, le tout avec présence de nombreux buissons.